

# Citations d'expertises psychiatriques

---

Les conséquences sur l'enfant, de la rupture du lien

**EXPERTS**  
**CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**  
**« Diagnostic et prise en charge médico-juridique »**  
**N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005**  
**Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes**  
(source & rapport complet : <http://wp.me/p1SRIV-jw> )

---

**L'interruption des contacts et des relations entre les enfants et l'un des parents après une séparation ou un divorce exerce un impact traumatisant aussi bien sur les enfants concernés que sur leurs parents.**

Le devenir ultérieur des enfants est particulièrement préoccupant. EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---

**Le taux des maladies psychosomatiques telles que les troubles anxieux, les dépressions, les troubles de la conscience de soi et les troubles relationnels est significativement plus élevé chez les personnes adultes examinées dont le père a été absent pendant une période prolongée au cours des six premières années de leur vie.**

Environ 50 à 70 % des hommes et femmes subissent encore à l'âge adulte des problèmes considérables pour avoir grandi sans leur père. EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---

**Le maintien du contact affectif et relationnel est considéré aujourd'hui comme étant un critère important du « bien-être psychique et moral de l'enfant ».**

Le respect des relations et des contacts affectifs naturels de l'enfant avec ses deux parents et du maintien de la fréquentation des deux parents est un critère important quand il s'agit pour les tribunaux d'évaluer la capacité d'éducation et d'attribuer l'exercice de l'autorité parentale. EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---

**Autrefois, on prenait la relation à deux (dyade) entre la mère et son enfant comme prioritaire; aujourd'hui, les résultats de la recherche prénatale et néonatalogique nous apprennent que l'enfant est, depuis sa conception, un dans une relation à trois (triade).**

C'est à partir de la deuxième et notamment à partir de la troisième et quatrième année que l'enfant suit le rythme naturel et commence à se développer en s'éloignant de sa mère, en se détachant d'elle et, pour ce faire, il a besoin de son père pour réussir son individuation, sa séparation et son autonomie.

Lorsque celui-ci manque, pour quelques raisons que ce soit, l'enfant reste souvent littéralement lié à sa mère avec tous les impacts sur le développement de sa personnalité. Les complexes de symbiose non résolus (relations fusionnelles à la mère) jouent un rôle important pour de nombreuses maladies de l'âge adulte telles que les névroses d'angoisse, les dépendances, les troubles de conduites du comportement alimentaire et les maladies psychosomatiques EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---

**La perte d'un des parents bouleverse profondément le soi de l'enfant, sa structure et sa substance.**

L'enfant se sent brisé. Il a l'impression que la perte d'un des parents se dirige contre lui : « C'est de ma faute », ou « Je n'ai pas mérité que maman (ou papa) reste. » EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---

**La perte d'une relation s'accompagne d'une douleur qui peut se manifester de manière complètement variée (par exemple, sous forme de dépression, d'angoisse, de symptômes psychosomatiques, etc.).**

Souvent, l'entourage de l'enfant n'aperçoit pas ses signaux, ou ne les comprend pas correctement, ce qui fait que l'aide ne vient pas. Pour supporter sa situation d'une manière quelconque, l'enfant refoule sa douleur, il la dissocie. Vu de l'extérieur, on ne peut plus s'apercevoir de rien.

C'est ce clivage entre une partie souffrante et refoulée de la personnalité et l'image « normative » donnée à voir aux autres (on parle de façade) qui est responsable des problèmes psychiatriques ultérieurs. EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---

**Compte tenu des conséquences de la dissociation, il importe que l'aliénation parentale soit diagnostiquée le plus tôt possible et que toutes les parties intervenantes des procédures des divorces, (parents, juges aux Affaires matrimoniales, services sociaux, conseillers, experts judiciaires, avocats) responsables du bien-être psychique de l'enfant y contribuent.**

Si le premier secours – judiciaire et extrajudiciaire – n'a pas lieu à temps et de manière appropriée, il est plus difficile d'interrompre le processus de désaffection. EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---

**La tâche primordiale des parents, des services psychosociaux et des tribunaux compétents dans les affaires matrimoniales consiste à garantir, voire à rétablir, un maximum de relations afin que l'enfant puisse vivre avec ses deux parents.**

L'enfant est entre de bonnes mains s'il vit avec celui de ses parents qui coopère avec l'autre et qui, après la séparation ou le divorce du couple, est prêt et capable d'incorporer l'autre parent de manière active et responsable dans l'évolution et dans l'éducation de l'enfant ou des enfants communs. EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---

**Le contact entre l'enfant et celui des parents qui vit à part ne doit pas être rompu de manière unilatérale.**

Capituler devant les cas particulièrement difficiles, c'est agir aux dépens de l'enfant. En effet, les traumatismes provoqués par la perte forcée d'une relation parentale sont profonds et perdurent nettement jusqu'à l'âge adulte. EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---

**Il semble apparemment plus douloureux et psychologiquement plus annihilant de perdre un enfant par le [PAS \(Parental Alienation Syndrom\)](#) que par la mort.**

La mort est définitive et aucun espoir de réconciliation subsiste... L'enfant atteint du PAS toutefois vit encore et peut même habiter quelque part dans les environs immédiats... Pour certains parents aliénés, cette douleur continue se transforme en une sorte de « mort vivante du coeur. » EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---

**Face à cette souffrance, il est indispensable d'agir le plus tôt possible et avec le plus de détermination possible pour éviter les conséquences les plus graves.** EXPERTS – CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – N° 67 – pp. 24-30 – juin 2005, Jean-Marc DELFIEU, Expert Cour d'Appel Nîmes

---